REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

****

FORMULATION DU PROGRAMME REGIONAL D'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DE L'ELEVAGE DANS LES PAYS COTIERS (PRIDEC)

Atelier régional de mise en commun des composantes nationales du Programme Régional d'Investissement et de Développement de l'Elevage dans les Pays Côtiers (PRIDEC)

Relevé des conclusions et recommandations

Abidjan, Côte d'Ivoire, 29 et 30 juin 2016

Avec l'appui technique et financier de la DDC/Suisse, de CARE Danemark, du Secrétariat du CSAO/OCDE et de l'Union Européenne

I. Introduction

1. Sur l' initiative conjointe de la CEDEAO, du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et du Réseau Billital Maroobé (RBM), s'est tenu à Abidjan les 29 et 30 juin 2016, l'atelier régional de mise en commun des composantes nationales du Programme Régional d'Investissement pour le développement de l'élevage dans les pays côtiers (PRIDEC). L'atelier intervient à la suite des concertations nationales qui ont été organisées au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigeria et au Togo.

2. La rencontre a regroupé cinq principaux groupes d'acteurs, à savoir: (i) les représentants des Gouvernements des pays côtiers concernés (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria et Togo) ; (ii) les représentants en charge du secteur de l'élevage dans les principaux pays sahéliens de départ des transhumants transfrontaliers (Burkina Faso, Mali et Niger) ; (iii) les institutions d'intégration régionale et d'appui technique (CEDEAO, Secrétariat CSAO/OCDE et Hub Rural) ; (iv) les organisations et réseaux régionaux de producteurs ruraux ouest-africains (FENAPRUCI, RBM, APESS, ROPPA et CORET) ; et (v) les partenaires techniques et financiers impliqués dans le soutien au développement de l'élevage dans la sous-région (Union Européenne, Coopération Suisse, FAO, CARE Danemark et SNV). La liste complète des participants est jointe en annexe à ce relevé de conclusions et de recommandations.

II. Objectifs et résultats attendus de l'atelier

2.1. Objectifs

3. L'atelier avait pour objectif de partager et de valider les résultats des concertations nationales menées dans les pays côtiers ciblés par le Programme, afin de définir le contenu des composantes nationales du PRIDEC, ainsi que la configuration de la composante régionale.

4.2.2. Résultats attendus

4. Cinq résultats majeurs étaient attendus à l'issue des travaux :

- la configuration des programmes nationaux PRIDEC est examinée et validée, en particulier le choix des zones prioritaires d'intervention, les activités prévues, la stratégie de mise en œuvre, l'estimation du buget et la définition des modes de financement envisagés ;

- la configuration de la composante régionale du PRIDEC est définie et les mécanismes d'articulation avec les programmes nationauxsont identifiés ;

- les innovations institutionnelles à prendre en compte, le mécanisme de financement et la stratégie de mise en œuvre du Programme sont discutées ;

- les modalités de promotion des complémentarités et synergies entre les différentes initiatives régionales consacrées à l'élevage et au pastoralisme sont définies ;

- une appréciation de l'intérêt des autres partenaires, y compris les modalités de leur appui au PRIDEC est faite.

III. Cérémonie d'ouverture

5. La cérémonie d'ouverture de la rencontre a été présidée par Son Excellence Monsieur KOBENA KOUASSI ADJOUMANI, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire, en présence de plusieurs autres personnalités, en l'occurrence M. SALIFOU OUSSEINI, Directeur Exécutif de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) de la CEDEAO, les représentants des Gouvernements du Bénin, du Ghana, du Nigeria et du Togo en tant que bénéficiaires du Programme et les représentants des partenaires techniques et financiers.

6. Dans son discours de bienvenue, Monsieur Sylvain KOUAO, Président de la Fédération Nationale des Producteurs de Petits Ruminants de la Côte d'Ivoire (FENAPRUCI) a fait observer que la présente rencontre a pour but de relancer le dialogue politique sur la transhumance transfrontalière et de créer les conditions propices à une transhumance apaisée dans les pays côtiers. Il a remercié les institutions d'intégration régionale et les partenaires de coopération dont le soutien a rendu possible la tenue de l'atelier. Il a rappelé que la question des conflits agriculteurs-éleveurs se pose avec acuité en Côte d'Ivoire depuis quatre décennies. Face à un tel défi, le Gouvernement a consenti des efforts substantiels pour apporter des solutions durables au développement de l'élevage. De son point de vue, les initiatives développées par la CEDEAO s'inscrivent dans le prolongement de ces efforts et elles s'emploient à améliorer les conditions de la transhumance transfrontalière, à travers la réalisation d'investissements communautaires.

7. S'exprimant au nom des réseaux régionaux de producteurs, des éleveurs et des pasteurs ouest-africains, M. BOUREIMA DODO, Secrétaire Permanent du RBM a rappelé que le secteur de l'élevage et du pastoralisme, à travers le commerce de bétail, la production de viande et de lait, génère 30 % des revenus de la population de plusieurs pays sahéliens. Il contribue également, de manière significative, à l'économie des pays côtiers et à la sécurité alimentaire des populations de leurs centres urbains. Cependant, l'élevage pastoral est confronté à plusieurs facteurs de vulnérabilité liés à la forte croissance démographique, à l'augmentation de la pression foncière agricole et à l'intensification des aléas climatiques ; tous facteurs amplifiiant la compétition pour l'accès aux ressources naturelles et exacerbant les conflits entre les différents utilisateurs. Conscients des risques inhérents à une telle situation, les réseaux régionaux se sont investis, en étroite collaboration avec la CEDEAO, pour faciliter le dialogue politique entre les pays et les acteurs de la région et ainsi favoriser la mise en œuvre de mesures politiques, institutionnelles et socio-économiques aptes à créer un environnement de paix et de sécurité.

8. Intervenant au nom du Commissaire chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la Commission de la CEDEAO, Monsieur SALIFOU OUSSEINI, Directeur Exécutif de l'ARAA, a rappelé qu'il y a presque un mois, jour pour jour, la Côte d'Ivoire a abrité une importante réunion de la CEDEAO consacrée au lancement de la nouvelle génération du PRIA et des PNIA. Cela traduit toute l'importance que le Gouvernement ivoirien accorde aux initiatives régionales favorables à l'intégration régionale en général et au développement agricole et à la sécurité alimentaire en particulier. La Commission, consciente de l'importance économique de l'élevage dans la région, a développé plusieurs initiatives politiques et réglementaires visant à accroître l'efficacité du secteur. La dernière conférence des chefs d'État qui s'est tenue à Dakar, en juin 2016, a été sanctionnée par un communiqué final dans lequel la problématique de la transhumance a été identifiée comme un axe prioritaire d'actions. Fidèle à cet esprit, la CEDEAO, en étroite collaboration avec les réseaux des producteurs ruraux et les Gouvernements des pays de départ, de transit et d'accueil des transhumants, s'est engagée dans l'institutionnalisation de rencontres périodiques de haut niveau pour une transhumance apaisée dans la sous-région. À travers le processus de formulation et de mise en œuvre du PRIDEC, la Commission s'emploie à

consolider la démarche de concertation et de dialogue initiée, avec pour objectif de promouvoir une plus grande cohérence des politiques et une meilleure efficacité dans leur mise en œuvre opérationnelle.

9. Dans son allocution d'ouverture des travaux de l'atelier, Son Excellence M. KOBENA KOUASSI ADJOUMANU, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire a indiqué que la mobilisation observée, tant à l'échelle nationale que régionale autour de la problématique de la transhumance du bétail, traduit la volonté de tous les États concernés de s'impliquer sérieusement dans la recherche de solutions durables aux conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs. Il a insisté sur l'importance de la nouvelle initiative régionale impulsée sous le leadership de la CEDEAO et exprimé le souhait qu'elle conduise à la création des conditions propices à une transhumance apaisée dans les pays côtiers, grâce à la réalisation d'investissements communautaires en faveur de l'élevage. C'est pourquoi, il a mis en exergue la nécessité de l'opérationnalisation rapide du PRIDEC dans un contexte où les conflits récurrents menacent non seulement la cohésion sociale dans les pays côtiers, mais deviennent surtout un sérieux handicap pour l'atteinte des objectifs de développement et d'intégration économique sous régionale.Pour conclure, Monsieur le Ministre a exprimé la conviction du Gouvernement de la Côte d'Ivoire et ceux des autres pays côtiers, que le PRIDEC mené à terme, contribuera à renforcer le cadre institutionnel et réglementaire de l'élevage des ruminants et à prévenir de façon durable les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

IV. Déroulement des Travaux

10. Les travaux de l'atelier ont été structurés autour d'échanges en séances plénières organisées à la suite de la présentation des composantes nationales PRIDEC des pays côtiers concernés. Après ces présentations, les participations ont organisé des travaux de groupe pour approfondir la réflexion sur le contenu des composantes nationales. La modération des échanges a été assurée par Dr Yamar Mbodj, Directeur Exécutif du Hub Rural.

4.1Session 2 : Présentation des programmes nationaux PRIDEC

11. La présentation des programmes nationaux PRIDEC a été introduite par un cadrage liminaire sur le processus de formulation du programme et les principales étapes franchies depuis le démarrage. Cet exposé fait par le Coordonnateur technique régional du RBM a mis en exergue les interrelations entre le PRIDEC et le PRAPS, ainsi que les principaux axes d'orientation du Programme.

12. Les participants ont ensuite pris connaissance de l'état de formulation des composantes nationales des cinq pays impliqués dans le programme (Bénin, Côte-d'Ivoire, Ghana, Nigeria et Togo). Les communications ont été présentées selon le même canevas structuré autour des points essentiels suivants : (i) la description de la situation nationale de l'élevage et du pastoralisme, (ii) l'analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces du sous-secteur de l'élevage et du pastoralisme, (iii) l'identification des défis, en lien avec les six composantes du Programme, (iv) la présentation des initiatives en cours et des grandes lignes des actions prévues, (v) l'identification des impacts et effets attendus, (vi) l'évaluation des coûts et la définition de la stratégie de financement du Programme, (vii) la définition de la stratégie de mise en œuvre du Programme , et (viii) l'esquisse de cadre de résultats.

13.Les présentations ont permis d'apprécier :

- l'importance de l'élevage et du pastoralisme dans l'économie des cinq pays concernés ;

- la vision à long terme au niveau de la plupart des pays côtiers qui met l'accent sur la sédentarisation/modernisation de l'élevage pastoral, tout en prenant en compte la nécessité de mettre en œuvre des actions consacrées à la régulation des flux de transhumance interne et transfrontalière ;

- la place centrale accordée à deux préoccupations relatives, d'une part au renforcement des investissements structurants visant à rendre fonctionnels les infrastructures et aménagements de sécurisation du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière, et d'autre part à la consolidation du dialogue politique et social sur l'élevage et la gouvernance des ressources agropastorales au niveau local, national et transfrontalier ;

- l'inventaire des besoins, pour le moment encore non exhaustif. Il concerne aussi bien les aménagements structurants que des réformes indispensables pour conforter la pratique des activités d'élevage en général, du pastoralisme et de la gestion de la transhumance transfrontalière et nationale en particulier. Ces inventaires ont permis d'évaluer le gap à combler ;

- les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du sous-secteur de l'élevage et du pastoralisme telles que les concertations nationales les ont perçues. Du point de vue des forces et des atouts, l'accent a été mis sur le potentiel en ressources pastorales, l'engagement politique des États et les efforts de plaidoyer déployés par les organisations socio-professionnelles. Les faiblesses identifiées concernent principalement la vétusté et l'insuffisance des infrastructures, la faible fonctionnalité des cadres de concertation et la faible application des textes législatifs et réglementaires nationaux et communautaires. Les opportunités concernent essentiellement le regain d'intérêt des institutions régionales et internationales pour l'élevage et le pastoralisme. De nombreuses menaces ont été aussi identifiées, notamment les effets du changement climatique, la détérioration du climat sécuritaire et les risques de maladies animales émergentes et ré émergentes ;

- les composantes nationales du Programme qui sont structurées autour de deux résultats et de six volets qui permettent de relever la majeure partie des défis identifiés (ces éléments joints en annexe au présent relevé) ;

- les impacts et les effets attendus de la mise en œuvre des composantes nationales PRIDEC , parmi lesquels: (i) l'amélioration de la contribution du sous-secteur de l'élevage et pastoralisme au développement économique et social ; (ii) le renforcement de la paix, à travers la réduction des conflits ; (iii) la gestion rationnelle des ressources naturelles ; et (iv) l'amélioration de l'environnement zoosanitaire ;

- les stratégies de financement qui reposent principalement sur la mobilisation de ressources propres aux États, la mise à contribution de la Communauté régionale, notamment de la Commission de la CEDEAO et des partenaires techniques et financiers ;

- la stratégie de mise en œuvre des composantes nationales PRIDEC qui prévoit : (i) une instance de pilotage permettant aux États et aux professionnels du secteur d'assurer pleinement le leadership ; (ii) une structure d'exécution technique implantée au sein du

Ministère chargé de l'élevage, (iii) des cadres de concertation aux différents échelons administratifs du pays et dans les zones transfrontalières.

14. Les communications ont été suivies de débats qui ont permis de soulever de nombreux défis auxquels le sous-secteur de l'élevage et le pastoralisme en particulier sont encore confrontés dans chacun des cinq pays. Les débats ont surtout porté sur-les points saillants suivants :

- la problématique de l'intégration élevage /agriculture ;
- l'état des ressources pastorales et la nécessité de l'établissement de situations de référenceà travers un inventaire-cartographique des ressources (pâturages, points d'eau…) et des infrastructures pastorales au niveau des principaux axes/couloirs (zones de transit/repos et d'accueil) de transhumance transfrontalière ;
- la sécurisation foncière et la gouvernance des infrastructures et aménagements ;
- le rôle des organisations d'éleveurs et pasteurs dans le processus PRIDEC ;
- la place des femmes et des jeunes dans les activités envisagées ;
- la problématique de l'emploi de la jeunesse, en lien avec l'amélioration et la valorisation des filières agropastorales ;
- la problématique de la commercialisation, de l'accès aux marchés et du renforcement des infrastructures et équipements (en faisant le lien entre la transhumance pour la production et la mobilité commerciale) ;
- la fonctionnalité et la pérennisation des cadres de concertation ;
- les flux de bétail, en lien avec la maîtrise des capacités de charge animales dans les zones de transit et d'accueil ;
- la santé animale et les dispositifs de surveillance et de coopération épidémiologique transfrontalière ;
- la gestion, la collecte et la diffusion des informations relatives aux ressources pastorales ;
- la législation et la réglementation nationale et communautaire relatives au pastoralisme et à la transhumance ;
- la vision prospective, en lien avec les spécificités des zones et la nature des défis à relever.

4.1Session 3 : Présentation et discussion des rapports des groupes de travail

15. La session suivante a été consacrée à des travaux au sein de deux groupes pour formuler des propositions d'approfondissement des composantes nationales, avec un focus sur l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces, des défis à relever et des actions à mener dans le cadre de chacune des six composantes (investissements et mesures de politique).

16. Les deux groupes de travail ont procédé à une analyse croisée des composantes des composantes nationales PRIDEC, notamment des forces, faiblesses, opportunités et menaces d'une part et des enjeux et défis à relever d'autre part. Ils ont identifié des pistes d'action à prendre en charge par la composante l'échelle régionale, en accordant la priorité à la dimension de la coordination des interventions et à celle de la gouvernance des infrastructures et équipements.

17. Parallèlement aux travaux de groupe consacrés aux composantes nationales, les acteurs régionaux ont procédé à des échanges sur les interventions susceptibles d'alimenter la composante régionale du PRIDEC, avec comme fil conducteur la nécessité de faire de chaque axe de transhumance transfrontalière un *« Bien public communautaire »*.

18. Au cours de cette session, les participants ont pris connaissance du processus d'identification et de formulation du PREDIP dans le cadre du 11ème FED. Ce programme porté par la CEDEAO et financé par l'Union Européenne, conçu comme étant une contribution à la mise en œuvre du PRIDEC.

V. Recommandations de l'atelier

19. Àl'issue de travaux, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

Àl'attention des pays impliqués dans le processus PRIDEC :

Accélérer le processus de formulation et d'adoption des composantes nationales, tout en veillant à assurer :

- une meilleure caractérisation du sous-secteur de l'élevage, du pastoralisme et de la transhumance ;
- l'établissement d'un état des lieux exhaustif des initiatives en cours permettant de délimiter les gaps à combler ;
- la définition d'une vision prospective de l'élevage et du pastoralisme, articulée à des actions de sensibilisation en faveur de l'acceptation de la transhumance transfrontalière dans les pays côtiers ;
- la définition des principaux défis à relever dans le cadre du PRIDEC, en lien avec les deux résultats majeurs qui ont été retenus ;
- l'établissement d'un cadre de mesures de performance cohérent avec le cadre de résultats de l'ECOWAP/PDDDA.
- Déployer en étroite relation avec tous les acteurs, des actions de communication et de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour les amener à contribuer au financement de la composante nationale

20. En ce qui concerne le processus global de formulation et de la mise en œuvre du PRIDEC, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

À l'attention des trois OIGs (CEDEAO, UEMOA et CILSS) :

- Veiller à la cohérence effective et à la complémentarité entre les interventions du PRIDEC avec celles du PRAPS et d'autres initiatives d'envergure régionale. Elles doivent viser à la prise en charge des défis communs du pastoralisme et plus particulièrement ceux de la transhumance transfrontalière impliquant pays sahéliens et ceux côtiers ;
- Accorder une attention soutenue à la promotion de l'emploi des femmes et des jeunes dans les différentes activités prévues tant au niveau des composantes nationales que régionale.

À l'attention de la CEDEAO :

- Veiller à ce que la formulation du PRIDEC et du PREDIP ne soit pas des processus parallèles et que le PREDIP s'inscrive effectivement comme un projet d'appui à la mise en œuvre du PRIDEC ;

- Inscrire les deux processus de formulation dans le cadre de Task Force PRIDEC au service du renforcement du leadership des organisations régionales.

21. Concernant spécifiquement les investissements et les mesures de politique de la composante régionale, les participants ont formulé les propositions suivantes :

22. **En lien avec le résultat 1**sur les infrastructures et aménagements, l'accent doit être mis sur :

- la promotion du principe de « Bien public communautaire » pour chaque axe/couloir de transhumance transfrontalière, de même que la nécessité de faire un état des lieux des ressources (inventaire, catégorisation, cartographie, statut, état actuel et modes de gestion…) ;
- la capitalisation des bonnes pratiques, en vue d'identifier les conditions de leur réplication, (mise à l'échelle) ;
- la mise en place d'un système efficace d'information, de veille, de suivi-évaluation et de gestion de la transhumance transfrontalière afin de fournir en permanence les éléments utiles au dialogue politique et à la prise de décision ;
- la promotion de la commercialisation et de l'accès aux marchés ;
- la recherche de bases juridiques et règlementaires négociés pour la gestion des infrastructures à caractère communautaire dédiées à transhumance transfrontalière ;
- la mise en place d'un dispositif performant de surveillance et de coopération épidémiologique

24. **En lien avec le résultat 2** sur le dialogue politique, les participants ont identifié plusieurs questions prioritaires à traiter au niveau régional, notamment :

- la mise en place d'une stratégie de pérennisation des mécanismes et cadres de dialogue multi-acteurs mis en place aux différentes échelles ;
- la redynamisation effective des dispositifs de gestion de la transhumance dans les pays de départ et de transit ;
- l'actualisation, l'harmonisation et l'application effective des législations et réglementations relatives à la transhumance ;
- la définition de mécanismes pour le renforcement de la coopération transfrontalière dans le domaine de la transhumance.

23. Les participants à l'atelier ont insisté sur la nécessité d'accorder une attention soutenue à la promotion de l'emploi des femmes et des jeunes dans les différentes activités prévues tant au niveau national que régional.

24. les participants ont adopté la feuille de route pour la finalisation du processus de formulation des composantes nationales et de la composante régionale du PRIDEC. Cette feuille de route se présente comme suit :

Activités	Délais
Activités	Echéances
Au plan régional	
Finalisation et transmission du Compte rendu de l'atelier d'Abidjan	02 Juillet 2016
Mise en place de la Task Force Régionale d'appui au suivi technique de la formulation régionale du PRIDEC	10 Juillet
Élaboration de la note de cadrage de la composante régionale du PRIDEC	15 Juillet
Tenue de la Task Force Régionale pour la validation de la note de cadrage	18 juillet à Lomé
Élaboration d'une proposition détaillée de la composante régionale du PRIDEC	Fin Aout
Tenue de la Task Force[2] Régionale pour la validation de la proposition détaillée	Début Septembre
Présentation de la composante régionale aux experts du Comité Ministériel à la réunion de Haut Niveau	28 au 30 septembre
Au niveau national	
Finalisation composante nationale du PRIDEC par le pays,	Fin juillet
organisation atelier national de validation	Mi aout
Transmission à la CEDEAO des documents finalisés	Fin aout
Présentation de document pays à la table ronde	29 septembre à Lomé
Tenue de la réunion de haut niveau	30 Septembre à Lomé

[2]Composition de la Task Force : CEDEAO, UEMOA, CILSS, OP (ROPPA, RBM et APESS), FAO, CORAF, CSAO, HUB RURAL, SNV, CARE, Union Européenne, BAD, Banque Mondiale, ECOWAP Donor Group/USAID

VI. Cérémonie de clôture

26. La cérémonie de clôture des travaux de l'atelier a enregistré trois allocutions :

- le Président de la FENAPRUCI a réitéré ses remerciements aux initiateurs de la rencontre pour le choix porté sur la Côte d'Ivoire pour abriter les travaux. Il s'est dit engagé à accompagner les autorités de la côte d'Ivoire à mettre en œuvre les recommandations de l'atelier.
- Le Secrétaire exécutif du RBM, intervenant au nom des réseaux des organisations des producteurs, des pasteurs et des éleveurs de l'Afrique de l'Ouest, a félicité les participants pour les résultats obtenus. Il a rappelé l'importance du programme pour les pasteurs et les éleveurs de l'Afrique de l'Ouest. Il a conclu son allocution en exhortant les représentants des pays à accélérer le processus de formulation du PRIDEC.
- Le Directeur Exécutif de l'ARAA, a réitéré la disponibilité des institutions régionales (CEDEAO, UEMOA et CILSS) à accompagner la mise en œuvre du programme. Il a promis faire un compte rendu fidèle des résultats des travaux au Commissaire en charge de l'agriculture, de l'environnement et des ressources en eau de la CEDEAO.
- Dans son allocution de clôture, le représentant du Ministre en charge des Ressources Animales et Halieutiques, a transmis les félicitations des autorités ivoiriennes pour la qualité du travail abattu en si peu de temps. Il a rappelé l'importance de l'élevage et du pastoralisme dans l'économie des Etats de l'Afrique, des défis et des enjeux qu'ils posent. Il s'est dit confiant que les recommandations issues des travaux de l'atelier permettront d'élaborer des programmes adaptés aux besoins des économies de chacun des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest. Après avoir souhaité aux participants un bon retour dans leur pays respectif, il a déclaré clos les travaux de l'atelier.

Fait à Abidjan, le 30 juin 2016

Annexe 1 :

Plan indicatif de rédaction des programmes pays

Introduction générale

- Brève présentation des caractéristiques de l'économie agricole du pays
- La problématique du développement de l'élevage et du pastoralisme dans le pays

I. l'élevage et le pastoralisme dans l'économie du pays

- importance et composition du cheptel national
- systèmes dominants d'élevage
- importance et caractéristiques de la transhumance
- contribution de l'élevage, et de la transhumance à l'économie nationale

II. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces

III. les défis, les enjeux du pastoralisme et de la transhumance dans le pays

- les défis et les enjeux du pastoralisme et de la transhumance dans le pays
- les programmes et projets majeurs de l'élevage et du pastoralisme dans le pays
- les acteurs et les institutions de l'élevage, du pastoralisme

IV. Origine, finalité et objectifs du programme

- Origine du programme : lien avec PRAPS, PRIA CEDEAO, PRIDEC du 11ème FED
- Finalité du programme
- objectif du programme :
  - **Objectif global :** Une contribution au développement économique et à la bonne gouvernance des ressources naturelles est apportée dans les régions concernées par l'élevage dans les pays côtiers et les zones frontalières avec le Sahel
  - **Objectif spécifique :** Les acteurs locaux, régionaux, nationaux et communautaires de l'élevage développent des innovations, définissent de manière concertée et mettent en œuvre des règles et des aménagements des espaces agro-pastoraux pour une transhumance apaisée et une meilleure association agriculture élevage dans les zones d'accueil et de transit
  - **Résultats attendus** :
- **Résultat 1** : renforcement des infrastructures et aménagements de viabilisation et sécurisation du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière
- **Résultat 2** : renforcement du dialogue politique et social sur l'élevage et la gouvernance des ressources agropastorales au niveau local et national

V. Description détaillée du programme

Résultat 1 : renforcement des infrastructures et aménagements de viabilisation et sécurisation du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière

Composante 1 : la mise en œuvre de règles et d'aménagements concrets essentiels pour la transhumance et la gestion durable des espaces agro-pastoraux

Composante 2 : l'amélioration des conditions sanitaires de transit des troupeaux dans les espaces transfrontaliers.
Composante 3 : l'amélioration de la valorisation économique des flux générés par la transhumance et la commercialisation dansl'élevage dans les pays côtiers

Résultat 2 : renforcement du dialogue politique et social sur l'élevage et la gouvernance des ressources agropastorales au niveau local et national,

Composante 4 : renforcement des capacités de dialogue des acteurs au niveau local national et régional,

Composante 5 : développement d'actions de veille sur la gouvernance des ressources agropastorales au niveau local et national,

Composante 6 : le renforcement de l'association agriculture-élevage dans les régions concernées, dans ses dimensions sociales, économiques, techniques et foncières

VI. stratégie de mise en œuvre du programme

- les instruments de mise en œuvre du programme
  - les réformes
  - les mesures incitatives
- le cadre institutionnel
  - de pilotage
  - de concertation
  - de mise en œuvre
- le dispositif de suivi évaluation
- les hypothèses et risques

VII. le budget estimatif du programme
- le budget
- les sources de financement

VIII. le cadre de résultat du programme

Annexe 2 : Liste des participants

N°	Nom & prénoms	PAYS ou INSTITUTION	Fonction	Email
01	SIBIRI JEAN ZOUNDI	CSAO/OCDE	Secrétariat club du Sahel et de l'Afrique de l'ouest (CSAO/OCDE)	sibirijean.zoundi@oecd.org
02	MOHAMMED BELLO TUKUR	CORET	CORET	mbellotukur@gmail.com secgencoret@gmail.com
03	BYLL OROU KPEROU GADO	BENIN	Directeur de l'Elevage	kperoubyll@yahoo.fr
04	WOLOU OLAWOLE	BENIN	DPA/MAEP Bénin	wolou.olawole@yahoo.fr
05	KWAMINA ARKOFU	GHANA	Ministry of Food of Agric Ghana	kwaminark2@gmail.com
06	DR PIDEMNEWE PATO	TOGO	Point focal transhumance Togo	patosteed@yahoo.fr
07	YAMBA KABORE		Directeur général des espaces et aménagements pastoraux	kaboyamba@yahoo.fr
08	MAMADOU SEKOU DJIRE		Conseiller Technique - MEP MALI	madoumarsala@yahoo.fr
09	PAUL ONIBON			paulonibon2006@yahoo.fr
10	RACHAD ALAMI			rachalimi@yahoo.fr
11	OUSSOUBY TOURE			oussoubytoure@gmail.com

12	OUSSEINI SALIFOU		Directeur Exécutif (AARA) CEDEAO	asloube@yahoo.fr
13	SERGE AUBAGUE		CARE	serge.aubague@care.org
14	HAMADE KAGONE	Union Européenne	Consultant PREDIP	hamade.kagone@coraf.org hakagone@yahoo.fr
15	PASCAL ROUAMBA		Coopération Suisse	Pascal.rouamba@eda.admin.ch
16	IBRAHIM WORA SALAMI	FAO	Consultant projet d'élevage FAO	Ibrahim.WoraSalami@fao.org
17	MOBIBO OUMAROU		APESS Burkina	modibooumarou@gmail.com
18	LE COME CATHERINE	SNV	Global Livestock Coordinator SNV-OrganisationNeeolondaise	
19	ABOU AG ASSABIT		Chargé de la réflexion projective et stratégique RBM	aasabit@yahoo.fr
20	ABDOUL AZIZ AG ALWLY		Point focal RBM-MALI	agalwaly@yahoo.fr
21	DODO BOUREIMA		Secrétaire Permanent RBM	goroubanda@yahoo.fr
22	BLAMAH JALLOH		Coordonnateur	blamajallo@yahoo.fr
23	BOUBACAR SOUMARE		Communicateur RBM	s.boube@yahoo.fr
24	IBRAHIM TINNI SANDA		Gestionnaire Financier	sanda.fisca@yahoo.fr
25	BAMBA KARIM		Touba-Côte d'Ivoire	+225 07 28 12 19 karimbambadjikrou@gmail.com

26	KAMBIRE YIHINE BOURAHIMA		DOROPO BOUNA ELEVEUR	08 49 99 17/ 05 08 19 89
27	COULIBALY ANVA		FEDEK NORD	kombouba@gmail.com +225 06 77 25 77
28	DR BESSIENTIEN COULIBALY		Directeur Régional MIRAH nord-Korhogo	coulbest@gmail.com + 225 07 58 24 58
29	DR TRAORE AMADOU		Touba Directeur Régional MIRAH Bafing	+ 225 05 67 22 41 Amadou.traore98@yahoo.com
30	DR KOUADIO ADAMAN		Directeur Régional MIRAH Bondoukou-Bounkani	iturienvoire@yahoo.fr +225 07260459
31	ARIANE MATALON		Consultant PREDIP	ariane@eti-consulting.net
32	RENE BESSIN		Consultant	renebessin2015@gmail.com
33	KOUAO SYLVAIN		PCA FENAPPRUCI	skouao@gmail.com
34	KOUASSI KOFFI EMMANUEL		Etudiant en fin de cycle	Kouassiemmanuel072@gmail.com
35	KOUASSI JOSEPH		DOPAF/MIRAH	jokzamentosp@yahoo.fr
36	MARC CASTELAN	Union Européenne	Chargé Program. Développement Rural/ Burkina Faso	Marc.castelan@eeas.europa-eu
37	ALIOU ALASSANI		RBM-TOGO, Président	alidoualassani@yahoo.fr
38	OUMOU KHAIRY DIALLO		Secrétaire élevage ROPPA	Oumoukhairy72@yahoo.fr

39	ASSAMOI MENE BOKO		Sous-directeur promotion et modernisation de l'élevage	assamoimeneboko@yahoo.fr
40	JIADIAS KAMGA JEAN ROSTAND		Directeur Associé/JRKMG	jr.jiadiais@jrkmangov.com
41	TOURE ABOUKARI		Agronome ANADER siège	toureanader@yahoo.fr
42	BALI NEME HELENE B		Dr veterinaries DG ONAF MAEH-TOGO	Helenebali3@gmail.com
43	DR KOFFI-KOUMI MARCEL		Conseiller technique du MIRAH chargé de l'élevage	marcelkoffikoumi@yahoo.fr / 05 05 24 62
44	DR OUATTARA MAMADOU		Conseiller technique du MIRAH	mgouattara9@yahoo.fr/01179595
45	DAGOU YAPO GUILLAUME		S/D MIRAH/DPSP	dagouyapo@yahoo.fr/07549803
46	AMALAMAN N'DADOU THIERRY		C.S/MIRAH/DNAGEP	amalaman1605@yahoo.fr +225 49 99 11 90
47	SORO KOLOTIOLOMA ABOUBAKAR		C.S/ MIRAH/DNAGEP	dnagep.ci@gmail.com/ 58 48 12 90
48	DR YAMAR MBODJ		Directeur Exécutif Hub Rural	yamarm@hubrural.org
49	SOULE BIO GOURA		Chargé de programme Hub Rural	souleb@hubrural.org
50	MOHAMED SALIOU AHMED		Federal ministry of Agric Nigeria	
51	ALFA TIDJANI ABOUBAKAR		Antenne RBM Burkina	

52	BOUBACAR MAIGA		Antenne RBM Burkina	Recopa_est74@yahoo.fr
53	RIMINDAKO ALI MOHAMMAD		Branche RBM Nigeria	
54	OUEDRAOGO ISSA		ETI-Consulting	
55	N'GUESSAN MARIE-LAURE		FENAPPRUCI	+00225 08 46 61 34/ nayalaure@gmail.com
56	TANOUH AMON MARC FREDERIC		FENAPPRUCI	Amonmarco80@gmail.com /08 00 14 02
57	GNANDJI DANIELLE		MIRAH	
58	BROU AMA BONIH CHRISTELLE		JRKMG	cba.brou@jrkmangov.com